

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Elle meurt sous les coups de son compagnon

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

LES habitants du quartier Menaye-Escalier, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Franceville, sont sous le choc depuis mercredi dernier. Et pour cause, une compatriote, Rachelina Baniamba, la quarantaine, a trouvé la mort à la suite de coups assénés par son compagnon. Thomas Chukwuemeka, le meurtrier, Nigérian, mécanicien de son état, est actuellement aux mains des Officiers de police judiciaire (OPJ). Les premiers éléments d'information de source familiale laissent entendre que Thomas Chukwuemeka et Rachelina Baniamba entreten-

naient des relations tumultueuses. Le mécanicien qui s'est mis en couple avec notre compatriote, depuis près de cinq mois, passait tout le temps à la battre. Mais, La bastonnade administrée à sa compagne, le 3 février dernier, était malheureusement celle de trop. Ce jour-là, lors d'une violente dispute au domicile des deux tourtereaux, Thomas Chukwuemeka, entré dans une colère noire, asséna de coups à Rachelina Baniamba qui s'effondre dans la salle de séjour. Alors que la maisonnée est en pleurs – la victime laisse huit enfants issus de précédentes relations –, le Nigérian téléphone à une de ses belles-sœurs, à qui il annonce la terrible nouvelle. Il est environ 18 heures, il pleut à torrents sur

Franceville. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre et le lieu du crime est pris d'assaut par les parents de la victime. Rachelina Baniamba est effectivement étendue par terre et inanimée quand sa famille fait irruption chez elle. Les OPJ alertés par les proches de la défunte se rendent sur le lieu de la tragédie et interpellent Thomas Chukwuemeka. Une enquête est en cours pour déterminer les mobiles exacts de ce crime.



Rachelina Baniamba, la compatriote tuée par le Nigérian Thomas Chukwuemeka.

## Elle abandonne son nouveau-né dans la brousse

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

JOSIANE Atsame Efane, une jeune mère de 23 ans, est actuellement aux mains des Officiers de police judiciaire (OPJ) de la brigade de gendarmerie du Cap-Estérias. L'intéressée qui aurait abandonné, il y a quelques jours, son bébé dans la broussaille de Mindoube III dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Libreville, devait, en principe, être présentée hier devant le parquet de Libreville, pour répondre de cet acte ignoble.



Josiane Atsame Efane, la mère présumée indigne.

Selon le récit de la jeune femme, déjà mère de deux enfants, elle aurait abandonné son nourrisson tout simplement parce qu'elle n'en avait jamais souhaité la venue. D'autant que l'auteur de cette grossesse serait le compagnon d'un soir. Ne voulant donc pas briser sa relation avec le père de ses enfants, avec qui elle vit en concubinage depuis quelques années, et à qui elle devait en attribuer la paternité, elle a fait le choix, un mois et demi après l'accouchement, d'abandonner le nouveau-né dans une broussaille à Mindoube III. Avant de simuler son propre kidnapping dans la forêt du Cap-Estérias.

Une source proche du dossier explique que la jeune femme a été déposée dans les locaux de la gendarmerie par un transporteur, qui l'a retrouvée à 19 heures vers la parcelle des Conservateurs au Cap-Estérias, en soutien-gorge et en petite culotte. Pendant son audition à la brigade de gendarmerie, elle a tenté vainement de tourner les gendarmes en bourrique. Alléguant avoir échappé à un sacrifice humain en pleine forêt et que les ravisseurs lui auraient arraché son bébé.

Après plusieurs versions de l'histoire, les OPJ sont parvenus à démêler l'écheveau, en obtenant la bonne version de la part d'Atsame Efane. Les parents de cette dernière se sont rendus au Samu social où le nouveau-né a été recueilli, pour entamer les démarches administratives en vue de le récupérer.

COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE  
PRÉSIDENT

**Objet : Appel d'offres**  
03 Février 2021  
Réaménagement des bureaux de la COSUMAF dans les anciens locaux de la BVMAC.  
Appel d'offres ouvert

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), souhaite réaliser des travaux d'aménagements de son nouveau siège. (Bâtiment R+2 à l'ancienne BVMAC).

**1. OBJET**  
La COSUMAF lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réaménagement de ses bureaux dans les anciens locaux de la BVMAC.

**2. ALLOTISSEMENT**  
Le présent appel d'offre est d'un LOT unique composé des travaux de :

- CURAGE DEMOLITION
- GROS ŒUVRE
- ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES
- REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS
- FAUX PLAFONDS
- CLIMATISATION
- PLOMBERIE – SANITAIRES
- MENUISERIE ALUMINIUM, BOIS ET EBENISTERIE
- STRUCTURE METALLIQUE

**3. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la COSUMAF à l'adresse ci-dessous  
695 Avenue Savorgnan de Brazza, Abénélang – BP 1724  
Entre le 08 Février 2021 et le 10 Février 2021. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse. Les soumissionnaires devront être munis d'une clé USB pour retirer le dossier complet d'appel d'offres.

**4. CRITERES D'ÉVALUATION**  
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions données dans le dossier d'appel d'offres.

**5. DEPOT DES OFFRES**  
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 19 Février 2021 à 00h00.

L'Ambassadeur N. N. N. N. N.

COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE  
TEL : +241 91 74 12 11 91  
B.P. 1724 Libreville – GABON